Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 680

Artikel: La XVIIIe Journée des femmes vaudoises

Autor: Bonard, S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265444

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Correspondance

A propos d'assurance-vieillesse

Lausanne, février 1945.

Chère Mademoiselle,

Votre journal a reproduit, dans son avant-dernier numéro, l'avis des membres féminins du Parti du Travail de Bâle sur différentes questions se rapportant à l'assurance-vieillesse, et la Commission d'Etudes législatives de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses en a pris nationale de sociétés féminines suisses en a pris. connaissance avec beaucoup d'intérêt. Elle s'est occupée activement de cette question déjà l'année

passée et a résumé la situation au point de vuel féminin dans son rapport à la dernière assemblée

Toute une série de questions se posent en effet en relation avec les rentes qui seront versées aux femmes. Nous avons relevé, par exemple, qu'il faudra que les rentes des femmes soient égales à celles des hommes, ce qui se justifia pleinement, déjà pour le motif que ces rentes ne constitueront jamais qu'un minimum d'exis-

La question des rentes des veuves encore en âge de travailler doit être examinée suivant qu'elles ont des enfants mineurs ou non. Dans le premier cas, il serait souhaitable que leur rente, ajoutée à celle des enfants, leur permette de rester à leur foyer pour les élever, tandis que dans le second cas il suffire qu'elles recoivert. dans le second cas, il suffira qu'elles reçoivent une certaine somme leur permettant de vivre jusqu'au moment où elles auront pu recommencer gagner leur vie.

On parle, d'autre part, de dispenser les femmes mariées du paiement de la prime, ce qui serait très bien si l'on se place au point de vue de la

protection de la famille. Mais il est certain que cela entraînera en contre-partie une augmentation des primes des femmes célibataires et des hom-mes. En outre, une réglementation devra être trouvée pour faire rentrer les femmes divorcées

dans le cadre de l'assurance.

D'autres questions se posent et apparaîtront encore, lorsqu'on commencera à avoir des détails sur le système que prévoit la Commission d'ex-perts nommée par le Conseil fédéral. C'est pour-quoi le Comité de l'Alliance a demandé à notre Commission de créer une sous-commission pour Commission de créer une sous-commission pour l'étude de l'assurance-vicillesse. Cette sous- com-mission a déjà commencé ses travaux, et elle ne manquera pas d'examiner les questions qui sont soulevées dans votre journal avec celles qui l'ui seront suggérées par l'étude des projets du gouvernement.

Veuillez croire, chère Mademoiselle, à mes sentiments les meilleurs.

Ant. QUINCHE, avocate

Présidente de la Commission d'Etudes législatives de l'Alliance de Sociétés féminines suisses.

plus jeunes et créent des possibilités d'a-vancement pour celles qui restent. Le goût du mariage, et par conséquent, dans une cer-taine mesure, la situation matérielle des candi-

En relation avec celui-ci est le facteur de l'évolution du coût de la vie, et de l'adaptation des salaires. Si les ouvriers et les employés peuvent compter sur un salaire fixe et suffisant, de nombreuses femmes mariées quittent leurs emplois; au contraire, si l'écart entre les salaires et le coût de la vie est trop grand, de nombreuses femmes mariées seront contraintes d'aller travailler hors de leur foyer.

traintes d'aller travailler hors de leur foyer.

La place qu'occupera la femme dans l'économie d'après-guerre dépend enfin aussi de
l'attitude des femmes qui exercent une profession. Se sont-elles montrées plus actives,
plus assurées, plus préoccupées de leurs intérêts professionnels? Il est impossible de
donner des précisions à ce sujet. Tout au
plus peut-on faire quelques réflexions et en
tirer des conclusions.

La guerre n'a pas ouvert aux femmes suis-

apparitions éphémères!). Par contre, dans les apparitions éphémères!). Par contre, dans les professions où elles n'étaient auparavant que faiblement représentées, elles sont maintenant plus nombreuses, par exemple dans les professions techniques, et dans l'industrie en général. Beaucoup de femmes ont atteint, durant ces dernières années, des postes à responsabilités, exigeant une grande indépendance d'action, et ont pris soudain conscience de leurs capacités. Elles ont ainsi perdu toute trace de complexe d'infériorité et acquis une certaine fierté professionnelle et une saine assurance personnelle qui permettent maintenant de se rendre mieux compte de la place qui revient à la femme dans l'économie nationale: elle ne doit pas imiter ni remplacer l'homme, mais y apporter sa propre contribution, tout aussi nécessaire et tout aussi utile, et elle peut réclamer le droit d'exercer n'importe quelle profession. Les professions masculines et féminines se sont si bien enchevêtrées depuis longtemps que, pratiquement, les uns et les autres pauvent exercer tous mothers des metalles metalles des capacités. ofessions où elles n'étaient auparavant que nmes se sont si bien enchevêtrées depuis long-temps que, pratiquement, les uns et les autres peuvent exercer tous les métiers. Les capacités professionnelles des hommes et des femmes ne sont pas très différentes, mais les différences de goût se chargeront bien de maintenir des professions spécialement féminines et spécia-lement masculines. Cette répartition devrait cependant pouvoir se faire sans contrainte et en laissant à la femme liberté entière de choi-sir l'occupation qui lui plaît et qui lui con-vient le mieux.

La plupart des femmes voient dans l'acti-

vité professionnelle, non seulement le moyen vite professionneile, non seutement le moyen de gagner de l'argent, mais aussi un élément de valeur sociale et spirituelle. Elles savent que le travail de la femme, comme celui de l'homne, contribue au développement social et culturel du monde et c'est pourquoi elles estiment qu'elles devraient trouver auprès des hommes plus de compréhension et plus de respect pour leurs efforts qu'il ne leur en a été accordé insurlici.

N.D.L.R. — Il nous paraît utile de joindre à ces considérations cet extrait du rapport pré-senté par le Conseil Fédéral aux Chambres sur les mesures préparationes d'occasions de tra-vail qui concernent les femmes. Car à côté de déclarations de principe que nous sommes heureuses de souligner, il en est d'autres que nous ne pouvons accepter — au nom des mêmes principes!

E. Travail téminin

e. Travail téminin

« Si dans ce qui précède il n'a pas été fait
mention spécialement des occasions de travail
pour les femmes, cela se justifie parce que l'amélioration de l'économie profite dans la même
mesure aux travailleurs masculins et féminins.
D'ailleurs dans les professions féminines typiques telles que le service de maison, les soins
aux malades et l'hôtellerie on ne prévoit pas
de chômage mais plutôt un manque persistant
de main-d'œuvre. Malgré cela, le Conseil fédéral juge utile à cette occasion de toucher au
problème du travail féminin et de souligner
qu'il reconnaît la prétention de la femme à
l'égalité du droit au travail professionnel. De-

ÉCOLE VINET

Ecole pour Jeunes Filles — 104° année Classes préparatoires, secondaires et gymnase.

LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13

Les fleurs ont leur langage Les plus belles Les plus fraîches

se trouvent chez Hirt 4, rue de la Fonțaine Tel. 5.01.60

dats au mariage — qui leur permet ou non de fonder une famille — est donc un facteur qu'il ne faut pas sous-estimer non plus. En relation avec celui-ci est le facteur de

La guerre n'a pas ouvert aux femmes suis-ses de nouvelles professions, (les contrôleu-ses de tram et les «factrices» ne sont que des

LAUSANNE





Maison spéciale de LAINES

dames et enfants

Liste de conférencières dressée par le "Service de Conférences des Femmes de Suisse romande"

(Suite et fin.) 1

III. Canton de Neuchâtel

M^{lle} Juliette-A. Bohy, professeur Rue de la Collégiale 4, Neuchâtel. Histoire de l'art (français, italien, suisse). Tourisme artistique. Vie et œuvres des grands maîtres de l'art (causseries pouvant être illustrées à l'épi-diascope).

Mme J. BOLLE
Rue Crêt Rossel 11, La Chaux-de-Fonds.
Qu'est-ce que la Bible dans notre vie?
Mle Geneviève CHAPUS
Ch. de la Justice 7, Neuchâtel.
Patrie, famille, mariage, travail.

Patrie, Jamite, mariage, travail.

""em M. GoaveBin-Mourer

Membre de la Société des Ecrivains suisses

Rue Maillefer 20, Neuchâtel.

Sajets littéraires et historiques (les châteaux
 suisses, etc.).

Sujets pédagogiques (se rapportant surtout
 aux jeunes filles).

lle Alice Jacot Evole 13, Neuchâtel. Histoire des Vaudois du Piémont. Voyages: Suisse, Belgique, Italie. Le rôle de toute femme dans l'Eglise.

Maîtresse ménagère retraitée, Ligue sociale d'acheteur.

Pour la liste complète, voir les trois pré-cédents numéros du Mouvement.

Bru p. Grandson.
Questions d'achats et Label.
Acheter, est-ce si simple que d'Achats et portemonnaie. cela ?

Gunus et portemonnaie.

Mme E. Leuba, Dr. en médecine
St-Nicolas 1, Neuchâtel.

A la recherche du bonheur.
Sonci! Vacances! Vocation!
Comment présenter la question sexuelle à nos enfants.

Antoinette Lozeron Auvernier.

Vie chrétienne et discipline.

Jeunesse et service.

Camp de Vaumarcus.

Ule S. V. Pfenninger, professeur Rue Léopold Robert 147, La Chaux-de-Fonds. Jeunesse et histoire suisse (une expérience concrète, avec projections lumineuses).

Emma Roulet

Coffrane.

La femme et la défense spirituelle du pays.

me A. Sanoz-Lugnbuhl, bibliothégaire Rue des Tourelles, La Chaux-de-Fonds. Charles Péguy, sa vie et son œuvre. Bibliographies, "ectures et lecteurs. L'œuvre d'Antoine de Saint Exupéry.

IV. Jura Bernois

M.me Ketty von Allmen, St-Imier.

Comment faconter des histoires à nos enjants?

BIGENWALD, Porrentruy.

Difficultés et réalisations du Cercle d'étude. M^{lle} J. Boillat, Les Breuleux. Nos lectures.

Mlle Jeannne Bouverat, Les Breuleux.

Ventes à tempérament et achats par acomptes.

M^{me} Chevalier, pasteur, Tavannes.

Fiançailles, mariage, famille.

La psychologie de la jeune fille.

M^{me} Етієппе, pasteur Porrentruy. *Mariage*.

Mme Ch. Farine, Montfaucon
Famille chrétienne dans la paroisse. Mme Fridez, institutrice, La Maira, Buix. Mères de familles en 1944.

M^{lle} Glauser, Moutier. Orientation professionnelle. M^{me} Kellerhals-Rechler, Porrentruy. L'éveil du sens social chez les enfants.

Mlle Petermann, Institutrice, St-Ursanne. Les travailleurs chrétiens.

M'me Schafheutlé, Delémont. La catholique d'action. Mme G. Dunant, Mooseedorf, p. Berne. Chômage et reconstruction.

V. Canton de Fribourg

Lucie Lauber, Marsens.

Pourquoi certains sacrifices?

Comprendre mieux! Source de courage.

Bertha-Ida Probst, institutrice, Galmiz p.

Mile Bertha-Ida Probst, insulucios,
Morat.

Pestalozzi, sa biographie. Le grand pédagogue et nous.

Comment pouvons-nous, femmes suisses, servir notre patrie?

7 mares S.C.F., Don national

vir notre patrie?

Vir lotre patrie?

Vir Elisabeth Zbinden, S.C.F., Don national suisse, Ancienne Poste, Fribourg.

Colonies de vacances: bienfaits pour enfants et mamans.

Servir où que l'on soit.

Le S.C.F. au service des œuvres sociales de l'armée.

Si notre journal vous intéresse, aideznous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

puis longtemps notre structure sociale est telle que la femme isolée, et dans beaucoup de cas aussi la femme mariée, doivent gagner leur vie. Le problème du chômage ne peut être résolu en éloignant de la production la maind'œuvre féminine au profit de la masculine. Sans doute faudra-t-il exiger — dans l'intérêt même de la femme qui doit gagner sa vie — que celles qui n'ont travaillé que comme remplaçantes pendant la guerre se retirent de nouveau de la production. Il paraît en outre équitable, en cas de diminution du travail, de congédie; les femmes mariées dont les maris ont un gain suffisant avant les pères de famille. Au reste on tâchera, en cas de régression des possibilités de travail, d'orienter davantage les femmes vers les professions qui manquent de main-d'œuvre féminine, sur quoi nous reviendrons encore...»

Secrétariat féminin suisse

Première Assemblée des déléguées

(17 février 1945 à Zurich)

Nombreuse assemblée dans une des vastes sal-les boisées de la Maison de Corporation ZurWaag. Avec la presse et diverses personnalités zurichoises, une soixantaine de Sociétés féminines non membres étaient invitées à cette 1re assem-blée, plusieurs d'entre elles s'étaient fait repré-

Après quelques mots de cordiale bienvenue, Mile Schlatter, présidente, rappelle que le Secrétariat est un instrument de liaison entre les sociétés et au service des sociétés membres et que prolongeant cette ligne, le travaill du Secrétariat servira tout le peuple suisse. 5 associations ont demandé dans le courant de l'année leur admisdemiande dans le courant de l'annee leur admis-sion; elles sont reçues par votation à main levée. Ce sont: la Ligue suisse de Sociétés israélites féminines; la Frauenzentralé de Soleure; la Guilde suisse des Coopératrices; les Groupes de femmes socialistes suisses; et l'Alliance suisse des gardes-malades.

Le rapport de l'exercice 1944 montre que le Secrétariat a déjà beaucoup travaillé, que les trois sections ont rassemblé force documents relatifs à leur orientation et préoccupations respectives. Le Secrétaria et de la contraction de la contractio

relatifs à leur orientation et préoccupations respectives. Le Secrétariat est en relation avec les Associations, offices et services divers aussi bien cantonaux que fédéraux. Un grand nombre de conférences ont été faites par les secrétaires. Le Secrétariat qui en est à ses débuts, (débuts très encourageants et nous l'en félicitons) fait ses expériences et tend à plus de coordination encore avec les Associations membres, qui, de leur côté, peuvent lui faciliter les choses. L'Assemblée manifeste le désir que ses articles de presse soient plus largement répandus; pour couvrir les frais de ce service, les Sociétés et sections non membres sont invitées à s'y abonner (s'adresser au Secrétariat, Merkustrasse 45, Zurich). dresser au Secrétariat, Merkustrasse 45, Zurich)

Quelques modifications à la traduction fran-çaise des règlements, proposées par une petite commission d'étude dont Mme Jeannet, présidente de l'Alliance, est l'interprète, sont adoptées sans autre. Après discussion, les comptes 1944 et le budget 1945 sont également acceptés et l'Assemblée entend la lecture de deux travaux sur des questions bien actuelles et qui ont été l'objet d'études du Secrétariat. Mise Schaer-Robert parla, en français, du projet du Conseil fédéral sur la protection de la famille, et M^{le} Niggli, en allemand, des futures conditions du travail

La XVIIIº Journée des femmes vaudoises

Une fois de plus, la Journée des femmes vau-doises (Lausanne, 15 février) a été un succès; plus de 700 femmes, en majorité paysannes, y ont assisté; une fois de plus, le suffrage féminin, qui ne doit pas être à l'ordre du jour, est venu sur le tapis, amené par la conférence de M. Th. Spærri, professeur à Zurich; une fois de

GRANDE MAISON DE BLANC 14, RUE DE Calicoes Angle Rue RIVE Calicoes Verdaine La Maison des bonnes qualités



PHARMACIE M. MULLER & Cie

Place du Marché

CAROUGE - GENÉVE Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile

...A GENEVE

Tous les combustibles
Tourbe, Lignite balkanique,
hors contingent
Bois 1er choix,

s'achètent chez

MAROLF & Cie des Eaux-Vives Tél. 4.32.50

Hôtel des Familles

TOUT CONFORT

AINES ET Articles de bébés

plus, on a constaté qu'on ne peut parler des tâches de la femme sans arriver au pouvoir politique et à la nécessité du droit de vote pour tra-vailler normalement et avec efficacité.

vailler normalement et avec efficacité.

La séance du matin, comme toujours, a été présidée par M^{III}E Fr. Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de femmes, et suivie, selon la tradition, d'un exposé du président du gouvernement vaudois, M. L. Rubattel, qui a remercié les femmes de son canton de tout ce qu'elles font pour le pays durant ces années difficiles. Il les a mises en garde contre un opticiles. Il les a mises en garde contre un opti-misme facile; 1945 sera dure, et les années sui-vantes aussi. Il faut que les femmes tiennent, bandent leur énergie et continuent le travail aux champs, à la ville, dans l'union et la bonne

entente.

Sous le titre La femme, l'homme et le pays, M. Spærri, dans un discours d'une belle élévales tempéraments différents de l'homme et de la femme, l'homme voué à l'avoir, au faire, la femme qui est tout simplement, qui parfois ne peut suivre l'homme dans son travail et qui ja-louse ce métier. C'est une cause de désaccord; la femme aime l'homme et non pas le travail de l'homme; l'homme fait de la femme une poupée ou un gibier, c'est alors la lutte. Le foyer est l'œuvre de l'homme et de la femme; l'Etat est l'œuvre de l'homme seulement, a fait remarquer S. Lagerlöf; si l'homme et la femme s'unissent pour travailler pour le bien de la communauté, de l'Etat, alors les désaccords du couple disparaissent. Un rapport vivant s'établit entre le foyer et la vie publique; la femme apportera dans ce monde en ruines le sentiment maternel, le sens du foyer; la collaboration de l'homme et de la femme dans les affaires publiques fera l'Etat juste et bon.

L'après-midi, M. F. Porchet (Lausanne), président de l'Union suisse des paysans, en montrant de quoi est faite notre économie nationale, n'eut pas de peine à prouver à ses auditrices que la se ne saurait être un îlot de vie chère, que

NIDOL SUPPRIMÉS

rhumatismes, goutt névrite, arthrites, lu tique, névrite, arthrites, lumbago, courbature, par la cure FINIDOL, puissant antiarthritique, antiurique, antidouleurs. Calme les nerfs, procure un bon sommeil.

pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

Comestibles - Volailles - Conserves Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

Genève

R. CRISTIN ... 2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79

POUR CONSTRUIRE A FORFAIT COMPLET - DE

DEMANDEZ. **CHAFFARD & HUTTERLI**

69, RUE DE LAUSANNE :: TÉL. 2.67.32Fondée en 1911
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

les produits du sol ne doivent pas être payés trop cher par des ouvriers travaillant pour l'industrie d'exportation; il s'agit de concilier des intérêts divergents, ceux du producteur, ceux du consom-mateur, ceux de l'exportateur. Il s'agit de maintenir, dans l'après-guerre, une surface cultivée de 130.000 hectares qui permettent de nourrir partiellement 'les habitants; il s'agit d'adapter les méthodes de travail des paysans aux nécessités modernes, d'adapter la législation à cette nouvelle économie rurale. Les hommes s'y emploient.

...Oui, se dirent bien des paysannes, fermières, mères de famille, souvent seules à diriger leur exploitation, les hommes s'y emploient, mais on ne nous consulte pas, nous qui produisons, nous qui nous tuons à la tâche. Les bonnes paroles, voilà notre récompense. Au début de la séance de l'après-midi, toujours

consacrée à l'Association du costume vaudois, M^{me} J. Barraud (Bussigny), sa présidente, apporta des souvenirs du temps passé, lorsque le était vraiment un jour de jeûne et de pénitence, lorsque les dimanches étaient consacrés au repos, et non pas à l'agitation des plaisirs et des matches. Des chants, des productions des Vaudoises d'Oron terminèrent cette journée, qui fut particulière-

A travers les Sociétés

Protection de la famille et suffrage féminin. Sous ce titre, M^{Ile} E. Kammacher, avocate, a

fait une très vivante causerie devant un auditoire trop restreint à notre gré. La protection de la famille est une des graves préoccupations des temps actuels, mais, chose curieuse, et que souligne la conférencière, seuls les hommes ont éla-

CANTONDEVAUD

MESDAMES, pour vos vacances choisissez l'hôtel

Helvétie & des Familles MONTREUX

CONFORTABLE

PRIX MODÉRÉS

Le Portail Blanc

WHITE GATES

English Tea-Room and Library

LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: "White Gates

Pharmacie Morel 2, rue d'Italie - VEVEY

Soins de la chevelure Esthétique du visage

L'INSTITUT DE BEAUTÉ PASCHE, à Vevey

sont toujours les plus recommandes.

EXPÉRIENCE DE PLUS DE 60 ANS

AGENGE DE LA HARPE s. a.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38 Voyages - Expéditions · Affaires immobilières

boré des projets et contre-projets et seuls ils prendront une décision lors des votations. Cependant la femme est tout aussi intéressée, peutre même davantage, à cette question. M^{Ile} Kammacher, par des exemples judicieusement choisis dans la vie quotidienne, montra combien il est indicamentale conference de metriciales à indispensable pour les femmes de participer à l'élaboration des lois et la nécessité pour elles de pouvoir accéder aux charges de jurés et de

En défendant la mère, on protège l'enfant, et il semble incroyable que, dans les questions qui touchent de si près à la famille — divorce, recherche de la paternité, loi sur les fabriques ou nationalité de la femme mariée — les femmes ne soient jamais consultées. Mais voilà, la femme n'est pas électrice; elle ne peut donc user de ses droits pour accomplir ses devoirs de ci-toyenne afin que certaines dispositions de saine protection en faveur de la famille soient enfin promulguées.

L'Union des Femmes avait organisé cette séance en collaboration avec l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Sociale, les Infirmières-visiteuses et l'Association des volontaires du Service social. M. A. P.

Le Centre d'information ménagère de Lausanne.

Ouvert le 15 février 1944, sous l'impulsion de diverses associations féminines, présidé avec enthousiasme par M^{me} Racine-Vallotton, dirigé avec compétence par Mine Cochet-Bornand, sub-sidié par la Confédération, le canton et la ville de Lausanne, le Centre d'information ménagère de Lausanne a tenu séance, le 13 février, pour rendre compte du travail fourni pendant la pre-mière année d'existence.

L'expérience est concluante, l'institution rend L'expérience est concluante, l'institution rend de grands services, elle en rendra encore, et l'avis unanime est qu'elle doit subsister après la guerre pour aider les ménagères. Durant les douze mois écoulés, elle a donné plus de mille renseignents sur la tenue du ménage, cuisine de guerre, l'équilibre du budget, organisé des cours de cuisine, de menus de fêtes, de raccommodages,

BAS - LINGERIE - TRICOT -ROBES ET BLOUSES COSTUMES ET MANTEAUX

Spécialités

Nouveautés

Exclusivités



RUE DE BOURG, 8 LAUSANNE

Tél. 2.42.24

IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE Tél. 2.92.27 Formation de gouvernantes-

institutrices pour famill Préparation d'assistantes

pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc. Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

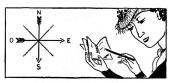
HOTEL DE LA LAUSANNE

La plus belle situation

Son cabaret en vogue

AU COUP DE SOLEIL" avec Edith et Gilles

de transformation de vêtements. Elle a rendu de signalés services et plusieurs de ses « clientes » viennent fidèlement lui rendre compte de leurs expériences et chercher des encouragements. Car de l'avis de Mªe Cochet, il faut avant tout encourager les ménagères désemparées; telle jui ar-rive en larmes repart rassérénée et pleine de cou-rage pour reprendre la tâche et dénouer les difficultés d'un ménage de guerre. Et les ménagères ne sont pas au terme de leurs peines. Lorsqu' elles sont mal préparées à leur tâche ou pas préparées du tout, le Centre d'information est là pour leur aider. Mais le plus lardnuclest bit d'attirer à Beau-Séjour les femmes qui ont plus besoin de conseils. S. B.



Carnet de la Quinzaine

Vendredi 2 et Samedi 3 mars:

Genève: Union chrétienne de Jeunes Filles
3, Taconnerie, de 14 à 22 heures, le vendredi
et de 10 à 22 h. le samedi, Vente au profit
de diverses activités unionistes. Comptoirs variés, buffet, avec repas le samedi à midi et
les deux soirs, productions diverses.

Lundi 5 mars:

NEUCHATEL: Cours de droit usuel public et gratuit, par Mme Clerc-Bellenot, lic. en droit, Restaurant neuchâtelois, 20 h. 15: Successions

Genève: Association pour le Suffrage fé-minin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Où en est l'assurance-vieillesse... causerie pu-blique et gratuite, par M. Julien Lescaze, avocat. Discussion.

Vendredi 9 mars:

Lausanne: Groupe suffragiste, Lycéum, Etraz, 12, 20 h. 30: *Eve, mère des vivants*, cau-serie publique et gratuite, par M^{Ile} Marg. Steinlen, artiste-peintre.

Samedi 10 mars:

LAUSANNE: Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure, 15 h. à l'Ecole: As-semblée annuelle suivie d'une causerie: Rai-sons de femmes, par M^{III}e Steinlen, peintre.



Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

Un BAS superbe Souffe 350

Demandez le

Mouvement Féministe

dans tous les kiosques La Société de

NOUE SUISSE

VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE

GENÈVE

Cornavin - Eaux-Vives Plainpalais - Carouge

Capital-Actions & Réserves : Fr. 195 millions